

propriété de *M. Tabareau*, les voyageurs n'avoient pris de provisions que pour trois quarts d'heure. Ils ne se firent point de mal en descendant. Malheureusement, faute de soins, on laissa brûler le ballon. Le peuple les ramena en triomphe et portés à bras tendus sur des chaises. On les mena à l'Archevêché, où étoit préparé un magnifique souper et de superbes illuminations avec des devises sur la nouvelle terrasse. Ils allèrent de là à la Comédie, où étoit le Roi. La femme qui montoit le ballon est Lyonnaise d'origine et mariée à un machiniste qui montre des automates.

Le souper chez l'Archevêque fut splendide, copieux mais détestable, quant à la qualité des mets. Le Roi a été charmant, a parlé longtemps avec notre prélat, sur une réconciliation des Protestants et des Catholiques, puis est revenu à son hôtel, a payé ses comptes et s'est remis en chaise de poste. En général, on a admiré son esprit, mais non sa générosité.

Juin. La discorde au teint pâle a versé son fiel sur nos pauvres *Pennons*. On craint même que dans la suite il n'en résulte quelque événement. Il s'agit de revers d'uniforme que plusieurs ont fait mettre à leurs habits, et qui ont été défendus très rigoureusement. On a même affiché une ordonnance qui enjoint de chasser tous ceux qui se présenteront ainsi.

25 juin. L'affaire de la garde bourgeoise, au sujet des revers, continue, et les esprits sont très aigris. Le quartier de Bellecour étant de garde pour la petite Fête-Dieu, a résolu de les prendre, cependant, il n'y a eu que quatre personnes qui aient persisté. Les Tilleuls étoient remplis de curieux sur le midi, et plus de cinq cents personnes les suivirent jusqu'au Change. Le capitaine a voulu dresser procès-verbal contre les quatre déobéissants, mais aussitôt les autres ont demandé permission d'aller prendre leurs habits, afin que le procès-verbal fût pour tout le monde. Ils s'attendoient à aller en prison le lendemain. Le peuple, lorsqu'on les a relevés le lendemain, couroit de toute part en criant *bravo*. *M. Choignard*, en homme prudent, n'a donné aucun ordre ce jour là, mais la nuit on en a mis trois ou quatre en prison, qui y sont encore.

Du 5 juillet. L'affaire des revers est comme terminée. Ceux qu'on avoit mis en prison y sont restés jusqu'à la réponse du Ministre, qui a confirmé les ordres du Consulat et ordonné d'abandonner les revers.

On est très content de notre commandant *M. Choignard*, il conserve de la dignité et se fait aimer. Il y avoit défense, le jour de la saint Jean, au moment du feu, de laisser passer sur le pont *Volant*. Un de nos seigneurs, les comtes de Lyon, s'étant présenté, on le refusa; il insista vivement, la sentinelle lui ayant représenté qu'il lui étoit impossible de ne pas suivre les ordres, le comte furieux de ce que des bourgeois lui com-